

# DIPLÔME INTER-UNIVERSITÉ

**Lieu de la formation**  
Angers

**Contact**  
diuetudiantentrepreneur@univ-angers.fr

**Responsables  
de la formation**  
Cécile JARRY-LETHU  
cecile.jarry-lethu@univ-angers.fr  
Alexis TODOSKOV  
alexis.todoskoff@univ-angers.fr

**Adresse web**  
www.univ-angers.fr/droit

**Formation adossée  
au Statut National  
Étudiant Entrepreneur**



# ÉTUDIANT ENTREPRENEUR

## Objectifs

### Objectifs généraux

L'inscription à ce DIU vise à optimiser les chances de réussite de l'étudiant tant dans ses études que dans la mise en œuvre de son projet entrepreneurial :

- Grâce à l'adhésion à une communauté de porteurs de projets ;
- Grâce à l'acquisition de compétences spécifiques ;
- Grâce à un accompagnement individualisé par une équipe experte ;
- Grâce à une mise en réseau avec les acteurs de l'entrepreneuriat ;
- Grâce à une reconnaissance et à une valorisation de son engagement.

### Objectifs pédagogiques

Cette formation permet d'acquérir ou d'approfondir des compétences transversales et des compétences de gestion, utiles à la réalisation d'un projet entrepreneurial, définies par le référentiel national de compétences du Ministère de l'Enseignement Supérieur notamment :

- Structuration d'un projet, construction d'un scénario, évaluation de la cohérence d'un projet ;
- Analyse d'un marché et de la dynamique concurrentielle ;
- Élaboration d'un modèle d'affaires et d'un business plan ;
- Connaissance des sources de financement (banques, investisseurs, fonds publics).

## Insertion professionnelle

Le DIU Étudiant Entrepreneur vise à former des professionnels aptes à :

- La création d'activités ou d'entreprises ;
- La reprise d'activités ou d'entreprises.

Dans tous secteurs d'activités.

## Public visé

Le DIU Étudiant Entrepreneur s'adresse prioritairement aux étudiants ou jeunes diplômés porteurs d'un projet entrepreneurial.

Pré-requis :

- Avoir obtenu le baccalauréat ou niveau équivalent ;
- Être porteur d'un projet entrepreneurial, qu'il s'agisse d'une création ou d'une reprise d'activité, innovante ou non ;
- Être titulaire du Statut National Etudiant Entrepreneur.

## — Programme

Le dispositif du DIU Étudiant Entrepreneur est orienté autour de l'accompagnement individualisé de l'étudiant dans le cadre de son projet entrepreneurial. Dans ce DIU, l'étudiant se consacre à l'acquisition ou l'approfondissement de connaissances, d'expériences professionnelles et/ou personnelles nécessaires à la construction de son projet entrepreneurial.

Cette formation se compose de deux UE :

### **Une UE parcours de formation :**

Cette UE offre un parcours personnalisé sous tutorat enseignant en fonction du parcours antérieur du porteur de projet et en fonction des besoins du projet entrepreneurial. Elle inclut des enseignements, accessibles en auditeur libre, des ateliers fondamentaux et des ateliers spécialisés en collaboration avec les partenaires professionnels de l'Université d'Angers, et tout particulièrement avec PEPITE CREER Pays de la Loire.

### **Une UE Projet Entrepreneurial :**

Cette UE se compose de :

- Temps de travail personnel sur le projet entrepreneurial ;
- Temps de tutorat par un spécialiste de la création (ou reprise) d'activités et d'entreprises, et par les partenaires de PEPITE CREER ou de l'Université d'Angers ;
- Temps de validation (bilans d'étape et évaluation finale).



Le volume horaire et la durée de la formation sont variables en fonction du profil du porteur de projet et du projet entrepreneurial.

## — Modalités pratiques

- Au préalable, candidater au SNEE (Statut National Etudiant Entrepreneur) auprès de PEPITE CREER Pays de La Loire ([www.creer.lunam.fr](http://www.creer.lunam.fr)) ou sur le site du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr) (Enseignement supérieur > Entrepreneuriat étudiant > PEPITE).
- Demander une inscription en DIU Étudiant Entrepreneur lors du Comité d'Engagement chargé d'instruire les demandes de candidature au SN2E.

## — Partenariats

**Le diplôme est co-habilité entre les Universités de Nantes, Angers et Le Mans.**

Le diplôme est coordonné par PEPITE CREER et bénéficie des partenariats de PEPITE CREER (chambres consulaires, réseaux d'entrepreneurs, coopératives d'activités et d'emplois, technopoles, etc.).

Au sein de l'Université d'Angers, **le DIU Étudiant Entrepreneur est porté par la Faculté Droit, d'Économie et de Gestion et par l'Istia**, École d'Ingénieurs de l'Université d'Angers.

